



Barème des honoraires de transaction 2020 **À LA CHARGE DES ACQUÉREURS**

Vente d'immeuble ou locaux à usage d'habitation :

De 0 à 50 000 €	—————>	18 % TTC
De 50 001 à 65 000 €	—————>	10 % TTC
De 65 001 à 75 000 €	—————>	8,5 % TTC
De 75 001 à 100 000 €	—————>	7 % TTC
De 100 001 à 115 000 €	—————>	5 % TTC
De 115 001 à 250 000 €	—————>	4,8 % TTC
De 250 001 à 450 000 €	—————>	3,6 % TTC
De 450 001 à 550 000 €	—————>	3,4 % TTC
De 550 001 €	—————>	3,3 % TTC

T.V.A. AU TAUX DE 20 %

*L'Immobilier Des Moulins
55 Grande Rue -
41290 Oucques la Nouvelle*



Honoraires de location 2020

Forfait de 600 € TTC décomposé comme suit :

- relatifs à la visite, constitution du dossier et rédaction du contrat soit : 450,00 € TTC.
Plafonné à 8€ du Mètre Carré.
- relatifs à la réalisation de l'état des lieux soit : 150,00 € TTC. Plafonné à 8€ du Mètre Carré.
 - > 50 % à la charge du locataire sur chaque prestation locative.
 - > 50 % à la charge du propriétaire sur chaque prestation locative.

T.V.A. AU TAUX DE 20 %

AVIS DE VALEUR 2020

Prix : de 85 € TTC - OFFERTE SI MANDAT VENTE - T.V.A. AU TAUX DE 20%

*L'Immobilier Des Moulins
55 Grande Rue -
41290 Oucques la Nouvelle*